

* * *

Contacts Direction

☎ 027 459 22 55

✉ dirp.groneregion@edu.vs.ch

Le directeur et/ou l'adjoint primaire reçoivent les parents sur rendez-vous.

* * *

Demandes de congé

avant/après les vacances

Nous rappelons que le Département recommande de n'accepter aucune demande de congé d'anticipation et/ou prolongation des vacances.

Pour l'anticipation du congé de Noël en vue d'un regroupement familial, le DEF* recommande de retenir la date du 22 décembre, soit le mercredi midi, au plus tôt.

La date du retour en janvier n'est pas négociable.

La Direction se conformera à cette recommandation.

*DEF : Département de l'Économie et de la Formation

* * *

Baromètre du bilinguisme dans les Districts de Sierre et de Loèche.

Par le biais d'une enquête, les autorités des deux Districts souhaitent connaître le rapport des citoyennes et citoyens au bilinguisme officiel du Canton du Valais et à leur ressenti à l'égard d'une collaboration accrue des deux Districts sur un plan linguistique

Nous vous encourageons toutes et toutes à participer à cette enquête.

<https://fr.surveymonkey.com/r/YL67DYQ>

Les écoles de l'AEPORG sont naturellement partenaires des autorités pour encourager et développer le bilinguisme.

Un projet-pilote a démarré cette année avec un partenariat entre une classe 7H de Chalais et une autre de Gampel.

* * *

Rentrée scolaire 2021-2022

Plus de 660 élèves ont débuté leur année scolaire 2021-2022 dans nos quatre écoles de l'AEPORG. Parmi eux, 78 enfants ont débuté leur première année (1H).

Nous leur souhaitons une bonne et agréable scolarité dans nos écoles.

* * * * *

Harcèlement scolaire

Depuis une année environ, les écoles primaires de l'AEPORG et le CO Grône se sont dotés d'une nouvelle méthode pour répondre de manière efficace aux situations d'intimidation et de harcèlement : la « *Méthode de la préoccupation partagée* ».

Cette méthode, vise à mettre fin à ces problématiques en déconstruisant le phénomène de groupe. En adoptant une attitude empathique et non-blâmante, un-e professionnel-le rencontre au cours d'entretiens individuels tout-e élève pouvant aider à améliorer la situation. Ces entretiens se poursuivent jusqu'à ce que la situation d'intimidation ou de harcèlement ait entièrement pris fin.

Si un élève souffre d'une situation d'intimidation ou de harcèlement, il doit impérativement en parler avec un adulte de l'école pour que nous puissions prendre en charge sa situation.

* * * * *

COVID-19

Les élèves présentant des symptômes grippaux restent à domicile dans l'attente des consignes du médecin (pédiatre) qui est à contacter téléphoniquement.

Tout cas d'élève positif doit être annoncé à la direction d'école dans les meilleurs délais. Si dans une même classe, plus d'un élève est positif, un test salivaire de classe est organisé le plus rapidement possible, par le service du médecin cantonal. Seuls les élèves positifs sont mis en isolement. L'enseignement se poursuit normalement. La classe sera testée à nouveau à J+4 puis J+11 et J+18.

